



Vivre à Plappeville

Juin 2016

**Dossier :
Structure
multi-accueil**



*Le maire
et le conseil municipal*



vous souhaitent de bonnes vacances.



Cagettes fleuries, réalisées par les enfants du péricolaire en atelier TAP.



Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : Structure	
multi-accueil de 14 places	4
Informations municipales	8
Délibérations	8
Finances	10
Travaux	12
Environnement	13
Animations culturelles	14
Vie sociale	15
Communication	15
Vie scolaire, périscolaire et associative	16
Urbanisme	17
Etat civil	18
Ça s'est passé au village	19
Première à Alpha Plappeville	19
Le « Parcours d'artistes » passe par Plappeville	19
Les voisins se retrouvent	19
La FNAIR en assemblée à Plappeville	20
Jour de fête à l'église	20
Préparation du salon du livre d'histoire	20
Informations scolaires	21
Ecole maternelle	21
Ecole élémentaire	22
Informations associatives	23
Echange Local Plappevillois	23
FC Lorry - Plappeville	24
Foyer des Anciens	25
Les Amis du Vieux Plappeville	26
UNC	27
Association Plappeville Loisirs	28
Association des Parents d'Elèves	28
Ordre des Vignerons	29
Ecole de musique	29
Informations pratiques	30
Pour cet été...	30
À votre service	31
Agenda	32

Les conversations allaient bon train aux abords de la salle polyvalente en ce début de mois de mai :

« C'est sûrement un lotissement »

« Mais non, ce n'est pas possible à cet endroit »

« Si, si, je t'assure ... »

Eh bien non, ce n'est pas un lotissement comme pouvait le laisser croire la nouvelle voie qui a été aménagée dans le terrain du Breuil. Ce sont les travaux de construction de la structure multi-accueil qui ont débuté et à laquelle notre « Dossier » est consacré.

Après ce projet, puis celui de l'aménagement de la zone du Vieux Puits, c'est un troisième projet qui a été mis sur les rails ce trimestre : le réaménagement du terrain de football pour lequel les subventions ont été demandées et dont l'objectif serait qu'il soit opérationnel en septembre 2017.

L'étude des dossiers, leur mise en œuvre et le suivi des réalisations motivent les élus qui y consacrent beaucoup de temps car, par mesure d'économies, la municipalité a décidé de se passer du concours de bureaux d'études, autant que faire se peut.

Comme à chaque printemps, la commune s'est montrée fidèle à sa réputation de dynamisme en proposant des animations de qualité. Je salue la contribution des associations et, en particulier, les Amis du Vieux Plappeville qui, à l'occasion de leur assemblée générale, nous ont proposé une exposition et des conférences fort intéressantes. Malheureusement le mauvais temps a privé « La Plappevilloise », organisée par l'APL, du nombre de marcheurs qu'elle attendait. Les organisateurs ont, malgré tout, su faire « contre mauvaise fortune, bon cœur ». Gageons que l'an prochain les conditions seront plus favorables.

Quant au Marché de Potiers, il a rencontré son succès habituel. Les diverses animations annexes ont su intéresser et retenir un peu plus longtemps les nombreux visiteurs aux abords de la mairie.

Les « grandes vacances » vont commencer. N'oubliez pas de faire en sorte que votre absence ne soit pas trop repérable. Prévenir un voisin et la mairie de son départ peut être utile !

Il y a ceux qui vont partir pour quelques semaines. Je leur souhaite de tirer le meilleur parti de ce moment de détente. Il y a aussi ceux qui vont profiter de cette trêve estivale pour quitter définitivement notre commune. Je ne doute pas qu'ils emporteront avec eux le souvenir d'un village où ils se sont sentis bien et où ils ont eu beaucoup de plaisir à vivre.

Très bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre.

Bonne lecture,

Bien cordialement

Daniel DeFaux



Dossier

Réalisation d'une structure multi-accueil de 14 places

Avec une capacité d'accueil de 13 places pour 100 enfants, le département de la Moselle se situe 3 points en dessous de la moyenne nationale en matière d'accueil collectif des jeunes enfants de moins de 3 ans. La part réservée à l'accueil collectif dans notre département reste donc encore limitée et 88 % des gardes d'enfant sont assurées par des assistantes maternelles.

La commune de Plappeville s'inscrit dans cet effort collectif depuis 2009, date à laquelle a été mise en service la micro-crèche « Gribouille » dans un logement spécialement aménagé pour cet usage, situé ruelle Saint-Michel, propriété de la société Batigère.



« GRIBOUILLE » : COMMENT CELA FONCTIONNE ?

La gestion de la micro-crèche, d'une capacité d'accueil de 10 places, est assurée par l'association Familles Rurales de Plappeville présidée par Emilie Forca depuis 2014. Elle est composée d'un conseil d'administration qui regroupe les parents des enfants qui y sont accueillis. Cette association est affiliée à Familles Rurales, mouvement familial regroupant 180 000 familles adhérentes et composé de 2 500 associations locales réparties dans 10 000

communes, de 94 fédérations régionales, départementales et nationales, de 40 000 bénévoles et de 20 000 salariés.

La micro-crèche « Gribouille » fonctionne actuellement avec cinq animatrices, pour la plupart à temps partiel : une responsable technique, par ailleurs éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire puéricultrice diplômée d'État et 3 assistantes éducatrices titulaires d'un CAP petite enfance.

L'équipe est dirigée par Chantal Zaouter. Chaque année, les animations proposées aux enfants tournent autour d'un thème. Après celui « du vent » inspiré par un spectacle de montgolfières, celui « des autres » et de la place de l'enfant dans une fratrie et au sein d'un groupe, le thème retenu cette année est celui « de la ferme ».

POURQUOI UNE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL DE 14 PLACES ?

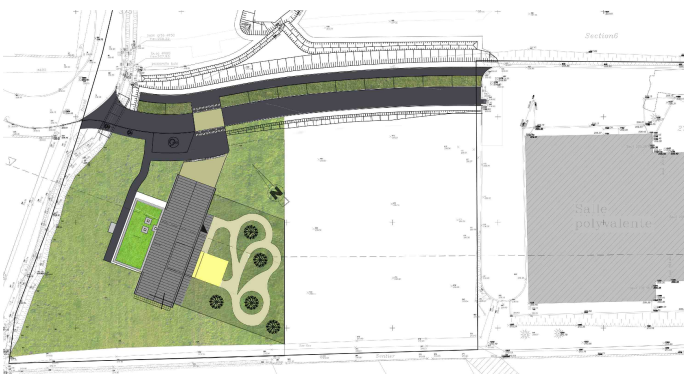
Pour répondre au nombre croissant de demandes et aux difficultés de fonctionnement liées à l'exiguïté des locaux, la commune a décidé de construire une structure multi-accueil de 14 places. En effet, selon les normes fixées par la PMI (Service de Protection Maternelle Infantile du Conseil départemental), l'équipe en place a la capacité d'encadrer jusqu'à 14 enfants (avec la possibilité de 2 places d'urgence supplémentaires). La mise en place de la nouvelle structure d'accueil permettra donc de réduire les coûts de fonctionnement. Les études économiques ont démontré qu'aller au delà d'une capacité de 14 places était incompatible avec les finances communales. Par ailleurs, l'analyse des demandes en cours depuis plusieurs années montre que cette capacité est adaptée, notamment aux besoins des familles de Plappeville.



UN PROJET ÉLABORÉ EN 2 ANS

En avril 2014, le conseil municipal a donné mission à un groupe de travail animé par François Hurson et composé d'Emilie Forca, Nicole Mager, Christian Royer, Christophe Tilly et Chantal Zaouter pour piloter le projet

Les études préalables ont été engagées avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) dès le mois de mai 2014. Les solutions d'installation d'une telle structure dans des bâtiments communaux existants n'offrant pas une fonctionnalité suffisante, ont été écartées et la solution d'une construction nouvelle sur le parc du Breuil s'est imposée naturellement. Le projet est complété par la réalisation d'une voie en sens unique reliant l'accès à la salle polyvalente à la rue du Breuil.



L'été 2014 a été consacré à l'établissement du programme de l'opération et à la visite par les élus d'établissements analogues réalisés dans des communes des environs (Scy-Chazelles, Chesny, Hettange, Cattenom).

Dans sa séance du 25 septembre 2014, le conseil municipal a validé le programme de l'opération fixant les 3 principaux objectifs suivants du projet :

- un objectif qualitatif avec la recherche d'une bonne insertion du bâtiment dans le site, d'une gestion économe de l'énergie, d'un confort thermique et acoustique, de la sécurité des utilisateurs et de la réduction des coûts d'entretien et de maintenance,
- une organisation fonctionnelle des locaux répartis sur 200 m² et comprenant un espace d'accueil, les espaces d'éveil et de sommeil destinés aux enfants, les espaces extérieurs sécurisés et fermés (terrasse abritée, aire de jeux et jardin) et enfin les espaces de service utiles au personnel et aux utilisateurs (vestiaires, cuisine-biberonnerie, espace de change et de toilette, sanitaires, local de rangement et local technique)
- une enveloppe financière établie à 545 000 € HT pour les travaux soit 654 000 € HT en intégrant les frais d'études et de maîtrise d'œuvre.

Pour réaliser ce programme, une consultation a été lancée pour désigner un maître d'œuvre.

Parmi la trentaine de candidatures reçues, trois architectes avaient été pré-sélectionnés sur la base de leurs compétences et de leurs références. Finalement, c'est le groupement A4 Architecture qui a été retenu.

Le travail de conception avec ses différentes étapes (esquisse, avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, projet et dossier de consultation des entreprises) a été mené courant 2015. Ce travail a nécessité la validation du projet par les services de la Protection Maternelle Infantile du Conseil départemental et par l'architecte des Bâtiments de France. Le permis de construire a été délivré le 6 mars 2016.

Le projet présente plusieurs points forts :

- le bâtiment conçu BBC (bâtiment basse consommation) est orienté nord-sud de façon à profiter au maximum des apports solaires.



- la volumétrie du bâtiment se divise en deux parties : d'un côté un volume plus important abrite les espaces de vie des enfants. Ce volume, épuré, est surmonté d'une toiture deux pans correspondant à l'esprit architectural du village. De l'autre côté, le volume technique est de hauteur plus limitée et surmonté d'une toiture terrasse végétalisée. Ces deux volumes ramènent le bâtiment à l'échelle du village.
- l'isolation du bâtiment a été soignée et les matériaux utilisés ont été choisis pour assurer une longévité du bâtiment. C'est ainsi que l'enveloppe extérieure est constituée par un ensemble isolant de bois et de zinc, complété par des menuiseries bois double vitrage. Afin d'éviter les apports d'air extérieurs, une ventilation double flux sera mise en place. Enfin la protection solaire sera assurée par des auvents brise-soleil.
- la gestion de l'eau a également été prise en compte avec la réalisation d'un bassin tampon de 50 m³ qui s'intègre dans le futur projet de bassin de rétention pour les eaux de débordement du ruisseau du Breuil piloté par Metz Métropole.



L'appel d'offre a été lancé le 28 janvier 2016 sur la base d'un découpage des travaux en 14 lots. Après une ouverture des plis le 29 février 2016 et un travail technique d'analyse des offres, la commune a

validé la dévolution des travaux aux entreprises suivantes :

Lots	Entreprises retenues	Montant (HT)
Gros œuvre	Real Projet, Montoy Flanville	98 219 €
Charpente bois	Thomas, Vaucouleurs	60 000 €
Toiture	Thomas, Vaucouleurs	50 009 €
Menuiserie extérieure	Bonecher, Semécourt	23 791 €
Métallerie	PTF, Boulay	17 332 €
Plâtrerie	Nespola, Woippy	20 427 €
Menuiserie intérieure	Bonecher, Semécourt	26 261 €
Électricité	PM Electricité, Metz	43 109 €
Chauffage, ventilations, sanitaires	IDEX, Bar le Duc	65 774 €
Carrelage	Lesserteur, Amnéville	6 266 €
Peinture	Brunori, Fameck	5 566 €
Sols minces	S2B, Metz	8 841 €
Isolation extérieure	Salmon, Woippy	7 121 €
VRD	Jean Lefebvre, Woippy	109 989 €

Le montant prévu des travaux de la construction proprement dite (hors VRD) s'élève à 433 000 € HT ce qui représente un coût de 2 150 €/m².

CALENDRIER

Le marché correspondant a été approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 22 mars 2016 et les travaux ont démarré le 17 mai pour ce qui concerne les lots VRD et génie civil. Le délai d'exécution prévu pour les travaux est de 8 mois ce qui conduit à un achèvement théorique de la construction pour le début 2017.



BILAN FINANCIER DE L'OPÉRATION

Le coût prévisionnel de l'opération (HT) s'établit comme suit :

Etudes de sol	1 600 €
Missions de maîtrise d'oeuvre et contrôle technique	75 867 €
Divers (frais de publication, assurances...)	6 808 €
Travaux	543 000 €
Mobilier, équipement électroménager	18 000 €
Provision pour imprévus (1,5 %)	8 725 €
Total	654 000 €

Les aides financières

Pour la réalisation de cette opération la commune a obtenu des aides substantielles de la part de différents partenaires institutionnels, aides justifiées par une politique nationale d'incitation à la réalisation de structures d'accueil pour la petite enfance

Subvention Etat :	144 125 €
Subvention Région :	50 000 €
Subvention Département :	130 000 €
Subvention CAF :	122 000 €
Subvention Ministère Intérieur :	10 000 €
Total TTC :	456 125 €



LE COÛT POUR LA COMMUNE

Investissement

Le coût à charge de la commune, soit 230 675 €, après déduction du montant de la TVA qui sera remboursé à la commune par l'Etat (98 000 €) sera couvert par un emprunt sur 15 ans.

Fonctionnement

L'amortissement annuel de cet emprunt sera de l'ordre de 18 000 €.

Si l'on ajoute des provisions pour entretien d'environ 50 000 € pour les 15 prochaines années, c'est une charge prévisionnelle annuelle de 21 500 € qui devra être supportée par la commune. Cette charge sera quasiment intégralement couverte par 2 principales sources d'économies de fonctionnement pour l'association Familles Rurales de Plappeville induites par la nouvelle structure :

- les charges salariales, comme il a été indiqué ci-dessus, évoluent peu (elles restent stables à 130 000 € par an) et seront couvertes par des recettes plus importantes dues à l'accueil de 4 enfants supplémentaires (135 000 € annuels dans le futur contre 100 000 € actuellement)
- l'économie du versement du loyer actuel à la société Batigère soit 10 000 € par an.

Il faut savoir que la subvention accordée par la commune à l'association est calculée selon ses frais de fonctionnement.

En fin de compte, ce projet sera neutre et sans incidence financière notable pour la commune .

Rendez-vous est pris pour l'accueil des premiers enfants au 1^{er} trimestre 2017. Preuve du succès de cette structure multi-accueil : toutes les places sont déjà attribuées pour début 2017.



Délibérations

Conseil municipal du 22 mars 2016

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL : LE MARCHÉ ATTRIBUÉ

À l'unanimité le conseil a décidé de valider le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offre pour la construction de la structure multi-accueil qui remplacera la micro-crèche et pourra accueillir 14 enfants. Le marché comprenait 14 lots pour lesquels 146 offres sont parvenues en mairie. Le montant total s'élève à 543 000 €. L'estimation de référence avait été établie à 565 500 €.



LES AUTRES DÉCISIONS :

- À l'unanimité
 - Suppression du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe suite à l'avancement en grade du personnel qui l'occupait
 - Autorisation donnée au maire de signer un contrat avec la société Pitney Bowes pour la location et l'entretien de la machine à affranchir le courrier (coût : 254,36 € par an)
 - Adoption du budget primitif 2016 (voir p. 10)
- Par 15 voix pour et 4 contre
Augmentation de 1% du taux des taxes locales (voir p. 11).

Conseil municipal du 19 avril 2016

UEM ASSURERA L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le contrat d'entretien de l'éclairage public arrivant à terme le 15 mai dernier, deux entreprises ont été consultées pour son renouvellement : CITEOS et UEM.

À l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'attribuer le marché à UEM pour une durée de quatre ans. Il en coûtera à la commune 9 985,40 € HT la première année. Pour les années suivantes, une remise de 3 % sera appliquée sur le prix standard.



LES AUTRES DÉCISIONS :

- Adhésion au Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz qui fonctionne en partenariat avec l'ONF et désignation de Daniel Defaux et Didier Denizot pour y représenter la commune en tant que titulaires et d'Emilie Forca en tant que suppléante.
- Autorisation donnée au maire de signer une convention intercommunale pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes »
- Attribution d'une subvention de 300 € à l'association Pappolivilla
- Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'Association des Maires Ruraux de Moselle.

Tous les points ont été adoptés à l'unanimité.



Conseil municipal du 24 mai 2016

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance du 19 avril 2016 par 17 voix pour et 2 voix contre, les élus ont examiné les divers points inscrits à l'ordre du jour.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

Le recours à l'ouverture d'une ligne de trésorerie permet de faciliter l'exécution budgétaire. Cette procédure est rendue nécessaire du fait du décalage de plus en plus important entre l'engagement des dépenses d'investissement et la perception des subventions accordées pour atténuer ces dépenses. Plusieurs organismes ont été sollicités. Les élus ont décidé, à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer un contrat avec la Caisse d'Épargne Lorraine-Champagne-Ardenne, moins disante, pour un montant de 200 000 €. La commune n'a jamais eu besoin de recourir à cette ligne de trésorerie depuis qu'elle a été ouverte en 2014 et renouvelée chaque année.

LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
 - Transfert des crédits affectés à l'opération de rénovation du quartier de la Croix d'Orée et non utilisés sur le compte d'investissement 2188 (1 600 €)
 - Fixation de la cotisation d'inscription aux animations estivales à 12 € pour le 1^{er} enfant et 10 € à partir de 2^{ème} enfant.
 - Acceptation du remboursement des frais engagés par un agent communal pour un stage de formation (108,50 €)
- Par 15 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention
 - Demande d'une subvention auprès du Conseil départemental pour la réalisation de la pelouse synthétique et de la mise à niveau de l'éclairage du stade
- Par 17 voix pour et 2 abstentions
 - Adhésion au GEVA (Groupement d'Employeurs de la Vie Associative) pour un montant de 40 € par trimestre



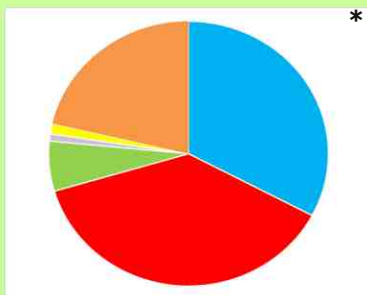


Finances

Budget primitif 2016

Le fonctionnement

Dépenses



Dépenses totales de fonctionnement : **1 584 780 €**

% / Dep.*
Réelles
Fonct.

Charges à caractère général	518 700 €	41,61%
Charges de personnel	597 500 €	47,93%
Autres charges de gestion courante	96 700 €	7,76%
Charges financières	13 700 €	1,10%
Autres dépenses	20 000 €	1,60%
Autofinancement	338 180 €	

Recettes



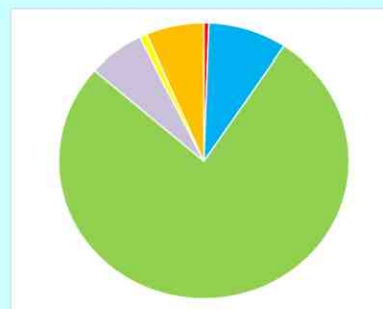
Recettes totales de fonctionnement : **1 584 780 €**

% / Rec.*
Réelles
Fonct.

Impôts et taxes	819 525 €	62,03%
Dotations, subventions reçues	365 500 €	27,67%
Ventes produits - prestations	93 750 €	7,10%
Autres produits de gestion courante	29 000 €	2,20%
Produits financiers & exceptionnels	13 362 €	1,01%
Excédents antérieurs	263 643 €	

L'investissement

Dépenses

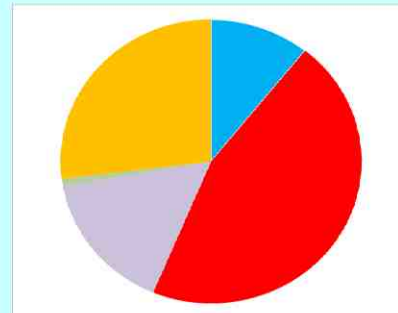


Dépenses totales d'investissement : **1 254 766 €**

% / Dep.
Totales
Invest.

Immobilisations incorporelles (logiciels informatiques, site internet)	7 000 €	0,56%
Immobilisations corporelles (Gros entretien bâtiments, matériel et outillage, matériel et mobilier + Dép.imprev.)	109 915 €	8,76%
Immobilisations en cours (Travaux structure multi-accueil, études Vieux Puits - terrain football + Restes à réaliser)	967 642 €	77,12%
Remboursement dette en capital	79 000 €	6,30%
Opérations comptables	10 304 €	0,82%
Résultats reportés	80 904 €	6,45%

Recettes



Recettes totales d'investissement : **1 254 766 €**

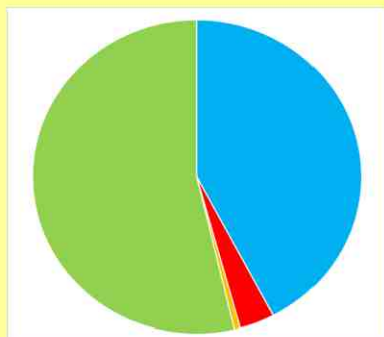
% / Rec.
Totales
Invest.

Appports dotations et réserves (FCTVA, TA, Excédents fonct. capitalisés)	134 794 €	10,74%
Subventions d'investissement (Subventions + Restes à réaliser)	571 488 €	45,55%
Emprunts et dettes assimilées	200 000 €	15,94%
Opérations comptables	10 304 €	0,82%
Autofinancement	338 180 €	26,95%

* Le graphique représente la répartition de la totalité des recettes/dépenses de fonctionnement, correspondant au montant total du tableau. Tandis que les pourcentages représentent uniquement la répartition des recettes/dépenses réelles de fonctionnement.



Les grandes masses du budget 2016



Dépenses d'investissement	970 667 €	42,27%
Capital de la dette	79 000 €	3,44%
Intérêts de la dette	13 700 €	0,60%
Dépenses de fonctionnement	1 232 900 €	53,69%

Données synthétiques sur la situation financière de la commune

	Moyenne Nationale (2015)	Moyenne Départementale (2015)	Commune de Plappeville (BP 2016)
--	--------------------------	-------------------------------	----------------------------------

Dépenses réelles de fonctionnement / habitant (*):	706 €	588 €	581 €
Produits des impositions directes / habitant:	368 €	311 €	355 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant (*):	873 €	734 €	616 €
Dépenses d'équipement brut / habitant (*):	263 €	289 €	453 €
Encours de la dette au 01-01-16 / habitant (*):	686 €	634 €	80 €
Dotation globale de fonctionnement / habitant (*):	162 €	133 €	100 €
Dépenses de personnel / Dép. réelles fonct.:	49,86%	46,60%	47,93%
Encours dette / Rec. Réelles de fonctionnement:	78,58%	86,38%	12,98%

* Population légale totale 2016 : 2 144 habitants

Baisse des dotations de l'état (D.G.F.)

Le budget des communes est abondé en partie par la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat. Entre 2012 et 2016, les dotations perçues par la commune sont passées de 310 780 € à 210 784 €, enregistrant ainsi une baisse de : 99 996 € (-32,18%)

Les taxes

La modification des assiettes fournies par les services fiscaux permet de constater une variation de +3,34% sur la taxe d'habitation, de +1,01% sur la taxe sur les propriétés bâties et +6,65% sur la taxe sur les propriétés non bâties.

La notification de ces assiettes doit être revue à la baisse par les services fiscaux suite à la remise en cause de la suppression de la demi part supplémentaire pour certains contribuables ayant entraîné leur assujettissement à la Taxe d'habitation.

A taux constants et après rectification des bases, ces modifications entraîneront un produit supplémentaire évalué à 9 218 € soit une augmentation de 4,30 € par habitant.

Suite à la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'Etat et afin de poursuivre une bonne maîtrise du budget de la commune, il a été décidé d'appliquer une majoration uniforme de 1% sur les taux des trois taxes, portant le taux de la taxe d'habitation à 13,66%, celui sur le foncier bâti à 10,24% et sur le foncier non bâti à 42,59%.

Cette décision entrainera un produit supplémentaire de 7 762 € soit une participation de 3,62 € par habitant.

Commune de PLAPPEVILLE	Produit Fiscal de la Commune	Augmentation loi de finances (Rectifiée)	Augmentation décision Conseil Municipal	Produit Fiscal de la Commune
Taxe d'habitation	495 083 €	6 282 €	5 192 €	506 557 €
Taxe s/Foncier Bâti	251 761 €	2 550 €	2 508 €	256 819 €
Taxe s/Fonc.non Bâti	5 813 €	386 €	62 €	6 261 €
TOTAUX :	752 657 €	9 218 €	7 762 €	769 637 €
Augmentation moyenne par habitant :		4,30 €	3,62 €	7,92 €

Information sur les taux de taxe d'habitation et taxes foncières

TAXES	Taux moyen communal 2015		Taux Commune de PLAPPEVILLE	
	National	Départemental	2015	2016 (+1%)
Taxe d'habitation	24,19%	22,46%	13,52%	13,66%
Taxe Foncier Bati	20,52%	15,32%	10,14%	10,24%
Taxe s/Fonc.non Bâti	49,15%	52,13%	42,17%	42,59%



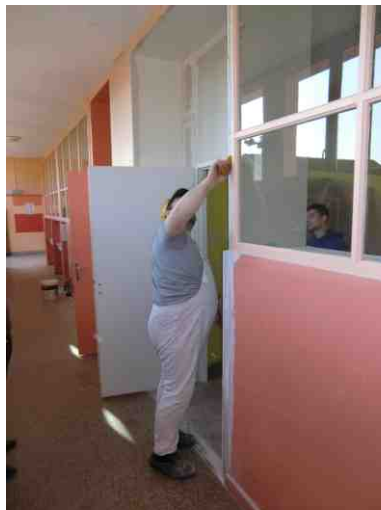
Travaux

Des locaux plus fonctionnels

En Bref

Enquête « Ménages » 2016

L'INSEE a tiré au sort des logements de notre commune pour réaliser une enquête auprès des ménages. Merci de réserver un bon accueil à l'enquêteur qui se présentera à votre domicile, obligatoirement muni d'une carte INSEE.



À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE...

Pour l'année scolaire 2015/2016 la classe de CEI a été installée au 2^{ème} étage du bâtiment de l'école « Les Venelles ». C'est avec surprise qu'au retour des vacances de printemps les élèves ont découvert que des toilettes avaient été aménagées à cet étage. Ces travaux avaient été rendus nécessaires pour le confort et la sécurité des enfants. Ils ont été réalisés par condamnation d'un placard et empiètement sur une petite surface d'une salle de classe.

... ET AU RESTAURANT SCOLAIRE

La gestion administrative du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire a créé des besoins en espace de rangement et de travail pour le personnel qui, en plus des activités pédagogiques, doit assurer, pour répondre aux souhaits de la CAF, la gestion comptable de la structure. Une cellule du restaurant scolaire réservée à cette utilisation a donc été matérialisée par la pose d'une porte et d'une cloison vitrées.



bloctel.gouv.fr

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.



Environnement

Le fleurissement du village : l'affaire de tous



• Les agents communaux, Anthony et Djamel, ont laissé libre cours à leur imagination pour aménager bacs et massifs que l'on appréciera cet été. Si cette occupation leur a apporté une grande satisfaction, ils regrettent pourtant, que, à peine mis en place, un certain nombre de plants ait disparu !

• Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire ont, eux aussi, voulu participer à l'embellissement du village. Avec Angélique, leur animatrice, ils ont décoré des « cagettes » qu'ils ont équipées pour recevoir des plantes et qu'ils ont installées sur le mur en face du salon d'honneur (voir photo p. 2).

• Nous saluons aussi le geste d'une administrée qui s'est proposée de fleurir et d'entretenir un bac qui a été installé rue de la Clette. Bravo !

• Merci à tous ceux qui contribuent à rendre le village accueillant en fleurissant fenêtres, balcons et jardinets. Chaque année les auteurs des plus belles réalisations sont invités au salon d'honneur pour recevoir une récompense au cours d'une petite réception très conviviale. Pour l'année 2015 ont été ainsi distingués :

- Catégorie « Jardin » : M. et Mme Becker (place Viansson) ; M. et Mme Huss (rue Jean Bauchez) ; M. et Mme Urbano (rue des Vignes) ; M. et Mme Meunier (rue des Mirabelles)
- Catégorie « Façade » : Foyer Bompard (rue Paul Ferry) ; M. et Mme Thiebault (rue du Haut de Woicon) ; M. et Mme Collet (Clos Brion) ; M. et Mme François (rue Jean Bauchez)
- Catégorie « Balcon » : M. et Mme Tanchot (rue de la Croix d'Orée) ; Mmes Leclair (rue du Fond des Prés) ; Mme Kahl (rue du Chemin Vert)
- Catégorie « Noël » : M. et Mme Person (rue de la Clette) ; M. et Mme Léger (rue Jean Bauchez) ; M. et Mme Naveau (rue du Haut de Woicon) ; M. et Mme Blau (rue de la Clette) ; M. et Mme Ferveur (rue Jean Bauchez)



L'eau : un élément à respecter !



Les siphons de sol dans nos habitations ou les avaloirs dans les rues ne sont pas destinés à recevoir d'autres produits que ceux pour lesquels ils sont prévus : eaux usées pour les premiers ou eaux pluviales pour les seconds. Il est donc recommandé de ne pas stationner sur les avaloirs au risque que des fuites d'huile de moteur ou liquide de

refroidissement entraînent une pollution des eaux pluviales. De même, restes de béton, mortier de fin de chantier, diluants, peintures ... ne doivent pas être jetés dans les égouts. Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour les éliminer ! Ils doivent donc être amenés en déchèteries où ils seront orientés vers les filières de traitement appropriées. Jetés dans les avaloirs, ces résidus contribuent directement à la pollution de l'eau. Un mégot suffit à contaminer 500 litres d'eau !!!



Animations culturelles

Le Marché de Potiers : un événement inter-régional !



S'il est des manifestations marquantes dans la vie de notre village, le Marché de Potiers compte, incontestablement, parmi celles-là. La présence, lors de l'inauguration, d'Aurélie Filippetti, ancien ministre et députée, de Marie-Louise Kuntz, conseillère départementale et régionale et de Jean-Luc Bohl, président de la communauté d'agglomération de Metz Métropole, témoigne de l'intérêt qu'il suscite bien au-delà des limites de notre commune. Le temps mitigé n'a pas empêché les visiteurs de se déplacer en grand nombre. Il faut dire, qu'en plus

des véritables œuvres d'art proposées par les 38 potiers venus de diverses régions de France, les animations et expositions ont su réjouir tous les publics et, en particulier, les enfants qui ont pu s'initier à l'art de la poterie ou, tout simplement, se laisser captiver par les histoires d'un conteur... très convaincant !

Le Marché a fait aussi un autre heureux : Caroline Comparon qui a gagné, au tirage au sort, la superbe jarre réalisée par Jean-Pierre Kohut, potier.

La commission remercie les bénévoles qui, dès le samedi matin très tôt, se sont associés aux élus pour mettre en place tout le matériel et assurer le succès de ces deux journées.



Invitation au jeu

Le temps d'une soirée, la salle polyvalente s'est transformée en salle de jeux de société. Enfants et adultes ont été ravis de partager quelques heures à disputer, très amicalement, des parties où l'animateur et arbitre Pierro, gérant de la boutique « Le petit peuple » à Metz, n'a pas eu à sortir le « carton rouge » ! L'enthousiasme des participants invite incontestablement à reconduire cette chaleureuse animation. Merci aux organisateurs qui,

pour que tout soit parfait, avaient préparé café, boissons, gâteaux et... bonbons.





Vie sociale

Retrouvailles des Aînés



La tradition veut que les Aînés se retrouvent, au sortir de l'hiver, pour passer ensemble une journée dans la convivialité et la bonne humeur. Elle a, une fois encore, été bien respectée cette année. En effet, ce sont 160 invités qui sont venus partager l'excellent repas préparé par le traiteur Pascal Gall et qui se sont laissés entraîner sur la piste de dance

par Guy Dropsit, l'homme-orchestre de la journée. Ceux qui appréhendaient de participer à cette journée pour la première fois se sont tous promis de ne pas manquer ce rendez-vous l'année prochaine, preuve de satisfaction qui a réjoui les organisatrices.

Communication

Visite de quartier

Le samedi 30 avril, le maire accompagné d'une délégation de conseillers municipaux se sont rendus à la rencontre des habitants du quartier « Les arbres » (bas de la rue du Général de Gaulle, chemin Entre Deux Bans et rue du Petit Clos). Malgré une faible participation des Plappevillois, les échanges y ont été fructueux. Il y a notamment été question de sécurité, de vitesses excessives, d'incivilités... Ces moments d'échanges sont toujours riches d'enseignements pour les uns comme pour les autres, et permettent de mieux vivre dans le village.

Les doléances des riverains ont été prises en compte et les commissions municipales ont d'ores

et déjà apporté des réponses. Par exemple, des bornes empêchant le stationnement ont été installées rue du Général de Gaulle.

Merci aux habitants qui se sont joints aux élus.

La prochaine visite de quartier concernera la rue Jean Bauchez et les Hauts de Woicon. Elle aura lieu le vendredi 9 septembre 2016. Le rendez-vous est fixé à 18 h au stade.





Vie scolaire, périscolaire et associative

Subventions aux associations

Afin de favoriser le tissu associatif communal, la mairie subventionne les associations participant à l'animation du village, en fonction de leurs besoins :

Association Plappeville Loisirs : 2 000 €

Chorale Sainte Brigide : 250 €

FC Lorry-Plappeville : 2 500 € + une subvention exceptionnelle de 1 000 € afin de couvrir le surcoût lié aux déplacements de l'année

Association des Parents d'Elèves : 900 €

Ordre des Vignerons : 450 € + 250 € pour la fourniture de matériel

Souvenir Français : 300 €

Union Nationale des Anciens Combattants : 300 € + une subvention exceptionnelle de 100 € pour l'organisation d'une sortie au Fort de Queuleu



offerte aux élèves du CM2

Les Amis du Vieux Plappeville : 600 €

Atelier des Arts : 300 € + une subvention exceptionnelle de 500 € pour la participation à l'achat d'un four

Foyer des Anciens : 980 €

Pappolivilla : 300 €

Nous remercions toutes ces associations qui participent à la vie du village, ainsi que tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps en s'y impliquant. Un remerciement tout particulier à l'Atelier des Arts, qui depuis 2 ans maintenant, propose bénévolement un atelier poterie toutes les semaines dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

TAP

Après avoir confectionné des monopols personnalisés au cours d'un précédent cycle de TAP, les enfants ont préparé un monopoly géant, revu et corrigé, qui sera mis à disposition lors de la fête du village.

Au cours du dernier cycle de TAP, les enfants de l'école élémentaire auront pu apprécier diverses nouvelles activités, telles que la pyrogravure, le crochet, la confection d'un calendrier perpétuel... Les enfants de l'école maternelle, quant à eux, ont pu réaliser des bricolages avec des matériaux de recyclage, ou encore découvrir de nouveaux jeux de société.





Urbanisme

Zone du Vieux Puits : les études avancent



Le projet d'aménagement de la zone a été marqué, en ce début d'année, par la validation par le conseil municipal de l'étude de faisabilité et du parti d'aménagement de l'opération qui ont été présentés lors de la réunion publique du 4 novembre 2015.

Compte tenu des enjeux environnementaux du secteur, la commune, bien que la réglementation en vigueur ne l'impose pas, a décidé de faire réaliser une étude d'impact portant sur l'emprise de la zone IAU et sur la liaison vers les Prés St Jacques par le bureau d'études Asconit Consultant.

Cette étude aboutira à une parfaite connaissance des milieux naturels (faune, flore et milieux humides) et permettra de faire évoluer le projet pour réduire et compenser les risques si besoin.

Le projet ayant un impact sur les milieux humides, il sera également soumis à la loi sur l'eau.

Le conseil municipal a par ailleurs approuvé dans sa séance du 12 janvier 2016 une convention avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier de

Lorraine) pour la mission d'acquisitions foncières des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération. Les négociations amiables avec les propriétaires débuteront à l'automne prochain et une enquête d'utilité publique sera engagée en 2017.

La commission d'urbanisme se tient à la disposition des habitants qui souhaiteraient disposer d'informations complémentaires.

En Bref

Permis de construire

Parc du Breuil

Construction d'une crèche

Rue de la Mouée

Construction de 4 maisons d'habitation

2 bis rue du Haut Pré

Extension d'une maison d'habitation

32, rue de la Saussaie

Extension maison d'habitation

Déclarations préalables

7, rue de la Saussaie

Réfection de toiture

16, rue du Haut Pré

Création d'ouvertures en façade

1, rue de l'Eglise

Ravalement de façade

6, rue du Fond des Prés

Changement de volets

6, rue du Haut Pré

Construction d'un abri de jardin

6, rue du Haut Pré

Rénovation de toiture

11, rue des Carrières

Rénovation de toiture

79, rue du Général de Gaulle

Ravalement de façade arrière

3,5 rue de l'Eglise

Reconstruction d'un portillon

61, rue du Général de Gaulle

Rehausse d'un conduit de fumée

7, rue de la Saussaie

Ravalement de façade

7, Place Viansson

Isolation de façade et rénovation de toiture

50, rue Jean Bauchez

Rénovation de toiture

5, rue des Carrières

Transformation d'un balcon en terrasse

40, rue du Général Brien

Rénovation de toiture



En Bref

L'atelier floral

Un mercredi après-midi par mois, un atelier floral se tient au salon d'honneur de la mairie à partir de 14h.

Sous les conseils avisés de leur animateur Fabrice Leboucher, les participantes réalisent des compositions dont le thème varie en fonction des saisons et des événements.

Toute personne souhaitant participer à ces séances qui se déroulent dans une sympathique ambiance, seront les bienvenues, il suffit simplement de s'inscrire en mairie avant le lundi midi.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 7 septembre.
Contact : 03 87 30 40 75



Etat Civil

12 mai

Elisa Forca

26 mai

Olivia Tournier

4 juin

Elyn Szymczak



Naissances

9 avril

Laurent Carassou
et Blandine Sauer

7 mai

Bruno Fetiveau
et Céline Luchat

13 mai

Olivier Hanus
et Céline Pignon

4 juin

Patrick Chaintreuil
et Sandrine Castagné



Mariages

26 mars

Mireille Turck
(née Picher)

21 avril

Mireille Mancini
(née Houllé)

25 avril

Pascale Heitzmann

11 mai

Alain Mocellin



Décès

Une première à Alpha Plappeville

C'est à un concert qu'Alpha Plappeville avait convié le public, pour la première fois, dans sa salle de spectacles. Les amateurs de jazz avaient fait le bon choix ce soir-là en venant applaudir l'Impulse Jazz Quartet. Avec une contrebasse, un synthé, une batterie et un saxo, les musiciens ont su créer une ambiance que les spectateurs ont particulièrement appréciée.



Le « Parcours d'artistes » passe par Plappeville



La manifestation « Parcours d'artistes » a permis au public de découvrir une artiste plappevilloise, Latifa Bermès, qui, le temps d'un week-end, a ouvert son atelier, 8 rue de Tignomont. Latifa a pu ainsi présenter les différentes techniques pour lesquelles elle se passionne : photographie, transfert, gravure, peinture, collage et écriture.

Les voisins se retrouvent

Ciel dégagé et température clémente ont favorisé ces premières voisinades de l'année qui regroupaient les habitants du quartier « mairie ». Une trentaine d'adultes et d'enfants se sont ainsi réunis sur le parvis de la mairie pour passer ensemble une soirée particulièrement conviviale.



La FNAIR en assemblée à Plappeville



C'est à la salle polyvalente que l'Association des Insuffisants Rénaux de Lorraine présidée par Roger Charlier a tenu son assemblée générale. Diverses interventions ont ponctué cette journée et, en particulier, celle du Dr Chouvet, spécialiste des prélèvements d'organes au CHR Metz-Thionville. A l'issue de l'assemblée, la centaine de participants s'est retrouvée devant l'arbre de vie planté devant la salle où Daniel Defaux, maire, a dévoilé la plaque, témoignage de la reconnaissance des greffés aux donneurs.

Jour de fête à l'église

22 mai 2016 : grand jour pour Justine Bretnacher, Mélyssa Schori, Thibaut Schmitt et Bastien Hamman qui ont fait leur première communion. Après une année de préparation, ils ont participé à une belle cérémonie animée par le père Faivre.



Préparation du salon du livre d'histoire



Le salon d'honneur de la mairie a prêté son cadre au comité d'histoire du Pays Messin qui regroupe les associations passionnées par les recherches sur l'histoire et le patrimoine de leurs villages. C'était au tour des Amis du Vieux Plappeville d'organiser cette réunion dont l'objectif était de réfléchir sur les thèmes à proposer pour le prochain salon du livre d'histoire qui se tiendra à Woippy à l'automne.



Ecole maternelle

Jardiniers en herbe



Les élèves de l'école maternelle « Les Séquoias » ont mené cette année des activités autour d'un projet jardin et nature. Dès le mois de novembre, ils ont planté des bulbes, de la vigne et des framboisiers. Au printemps, d'autres plantations ont suivi, petits pois, fraises, fleurs d'été. Au fil des saisons, ils ont ainsi pu observer le travail de la nature et s'émerveiller devant le résultat de leur travail de jardiniers en herbe.



Perchés dans les arbres ...

Pour cette fin d'année scolaire, les enseignantes avaient réservé une belle surprise aux enfants : une sortie au parc d'accrobranche « Tipipark » près de Nancy. Les plus téméraires, comme les plus prudents, ont pu se lancer à travers les arbres, sur différents agrès. Tous sont revenus enchantés de cette journée, avec, dans la tête, tous leurs exploits à raconter aux parents.





Ecole élémentaire

Le CM2 visite le Fort de Queuleu



avons aussi visité les cachots individuels qu'occupaient les prisonniers qui travaillaient. »

Gaston et Danaé

« Cette sortie nous a enrichi. Nous avons pu voir comment les gens vivaient une véritable torture. Ils avaient les pieds et les mains attachés et les yeux bandés. Nous avons visité les salles d'interrogatoire et les cellules »

Lisa et Alexandra



Toutes les photos du Fort ont été prises par les enfants.

Vendredi 20 mai, sur une initiative de l'UNC qui leur a offert cette sortie, les élèves de CM2 ont visité le Fort de Queuleu

« Quand nous sommes arrivés, nous avons pu voir des photos du fort en cours de restauration. Après, nous sommes allés dans les escaliers autrefois appelés "22 marches vers l'enfer". C'est là où les prisonniers étaient jetés par les gardes. Ensuite le guide nous a montré les salles d'attente pour les personnes devant être interrogées. Fréquemment, ils se faisaient torturer, parfois même jusqu'à la mort. Nous

La course ELA



Quand nous sommes arrivés, les classes se sont échauffées. Ensuite, au premier coup de sifflet, les CM2 ont commencé. Cinq minutes plus tard, les CM1 sont partis et ainsi de suite. Une fois que toutes les classes sont parties, ça devenait très dur car nous, les grands, courions déjà depuis

longtemps ! Une fois les dix minutes des CP écoulées, tout le monde était content ! Personne n'a abandonné pendant l'épreuve, il n'y a eu que des brevets d'or ! Nous avons mangé, nous sommes allés nous changer et ensuite, nous sommes rentrés à l'école. L'école est fière d'avoir couru pour soutenir ELA !

Danaé et Gaston

Un arbre planté par le CM2

Le lundi 6 juin, les élèves de la classe de CM2 ont planté un nouvel arbre sur l'arboretum. Cette année, c'est même un symbole qui prend sa place au col de Lessy : le Ginko Biloba. En effet, cet arbre est une des plus vieilles plantes de la terre. Elle a la particularité de ne pas prendre feu, de son vivant. Et c'est aussi le seul arbre ayant résisté à la bombe atomique d'Hiroshima. Le Ginko Biloba est

donc tout naturellement devenu un arbre symbolique au Japon.



ELP

Echange Local Plappevillois

C'est l'association toute récente créée suite à l'assemblée générale constitutive du 26 avril dernier.

DANS QUEL BUT ?

Développer plus encore les relations humaines entre Plappevillois (dans un 1^{er} temps) par l'échange de biens, de savoirs ou de services. Il ne s'agit aucunement d'activités lucratives, celles-ci étant ponctuelles, non pérennes et ne relevant pas de la réglementation du travail

C'EST QUOI ?

ELP s'inscrit dans la démarche des « bourses d'échanges » appelées aussi « S.E.L. », Service d'Echange Local. Le principe essentiel consiste à réaliser des échanges valorisés par une monnaie d'échange virtuelle : le « PLAPP » en ce qui nous concerne.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque adhérent est crédité gracieusement à son inscription de 60 Plapp. L'important est d'activer des mouvements d'échanges et d'équilibrer son « budget Plapp » entre la cession de ses offres et le bénéfice des services obtenus ; un solde négatif est possible mais devra être comblé ultérieurement.

MAIS PLUS ENCORE ?

- Je propose par exemple des prêts d'outillages, des dons d'objets, des recettes de cuisine, des conseils de jardinage, une aide informatique, ou raconter des histoires à des enfants...

- Je sollicite un coup de main pour la tonte du gazon, je recherche des conseils ou prêts de matériel pour bricolage, j'aimerais apprendre à tricoter, ou avoir des personnes disponibles pour

des promenades ponctuelles ou sorties culturelles...

- J'inscris tout cela dans le catalogue en cours d'élaboration et je n'ometts pas de proposer un « tarif Plapp ».

- Suite aux tractations entre les personnes intéressées et la réalisation des services, les comptes des adhérents seront crédités ou débités du « montant Plapp » qui aura été négocié.

C'est aussi simple que cela.

ALORS ?

Rejoignez-nous !

- 12 € la cotisation annuelle à l'association

- Adhérents : 16 ans et plus

- Un site internet est en cours de construction et les personnes peu ou pas habituées à l'utilisation d'Internet se verront aidées par un membre de l'association.

ELP est accessible à tous

D'ici peu, les transactions d'échanges pourront être réalisées.

N'hésitez pas à nous contacter : un petit courrier adressé à ELP déposé à la mairie, le siège de notre association, en attendant la fonctionnalité du site internet.

Le bureau :

Présidente : Agnès Signani

Secrétaire : Jean-Louis Collard

Trésorier : André Ditgen





FC Lorry Plappeville

Les gentlemen du football mosellan

Le FC Lorry-Plappeville s'est particulièrement distingué lors de la dernière saison, aussi bien au niveau sportif qu'au niveau humain.

En effet, le mercredi 6 avril dernier, le club s'est vu décerner deux 1^{er} prix au « Challenge du carton bleu » pour le fair-play de ses équipes. Ainsi, lors de la saison 2014-2015, les équipes U17 et U18 dirigées respectivement par Claude Kuhl et Christian Bouffandeau ont été classées 1^{ère} de Moselle dans chacune de leur catégorie par la commission des arbitres.

Les joueurs et leurs éducateurs ont été récompensés lors d'une cérémonie brillamment

orchestrée par le Crédit Agricole et le District Mosellan de Football, avec les participations de messieurs : René Lopez, président de la Ligue Lorraine de Football, Christophe Sollner, président du District Mosellan de Football, Philippe Gaillot (ancien joueur et directeur général adjoint du FC Metz), Philippe Hinsberger (ancien joueur et entraîneur de l'équipe 1^{ère} du FC Metz) et de nombreuses autres personnalités du football local.

Le FC Lorry-Plappeville est le seul club mosellan à avoir réussi à hisser deux de ses équipes sur la plus haute marche du podium. Le club s'est particulièrement distingué par sa convivialité, son comportement dans le jeu et son respect des arbitres, des dirigeants, des partenaires, des adversaires et du public.

Cette reconnaissance récompense les efforts faits par le FC Lorry-Plappeville pour se démarquer des autres clubs en rendant au football toutes ses lettres de noblesse...

Contact : Claude Kuhl, 06 16 15 59 69



Repas dansant : un énorme succès

Pour une première, la soirée choucroute organisée par le FC Lorry-Plappeville et son équipe vétérans a rassemblé plus de 300 convives à la salle polyvalente.

Le groupe Even This et sa chanteuse ont mis le feu sur la piste de danse jusque très tard dans la nuit. Plus de 600 billets de tombola ont été vendus durant cette manifestation.

Merci à tous les bénévoles du club pour le travail fourni.

Rendez-vous en 2017 pour une nouvelle soirée.



Foyer des Anciens

2015 : une année bien remplie !

Le 9 mars, le Foyer a tenu son assemblée générale en présence de la quasi-totalité de ses membres. Le maire, accompagné d'Isabelle Stutzmann, de Nicole Mager et de Cathie Pont, y représentait la municipalité. Après le mot d'accueil de la présidente, Christiane Rubi, c'est Marie-Ange Level, secrétaire, qui a présenté le bilan d'activité d'une année bien remplie. Lucie Charpentier, trésorière, a, ensuite, exposé l'état des comptes qui, s'ils sont légèrement déficitaires pour l'exercice, retrouvent leur équilibre grâce au report de l'année 2014.

Le goûter, offert par le Crédit Mutuel du Ban-Saint-Martin, a clôturé cette assemblée générale dans une ambiance des plus sympathiques.



UNE DATE À RETENIR :
16 OCTOBRE 2016

Le Foyer vous invite, d'ores et déjà, à réserver sur vos agendas la date du 16 octobre 2016 pour le Loto qu'il organisera à la salle polyvalente et auquel il vous attend nombreux.

Le Foyer en excursion au Luxembourg

Mercredi 25 mai, 43 participants s'étaient donné rendez-vous à la salle polyvalente à 8h15 pour une excursion au Luxembourg. Nous avons eu droit à une visite guidée de la ville de Luxembourg, puis direction Remich pour une croisière-déjeuner de 12h30 à 15h30. Au retour nous sommes arrêtés à Mettlach en Allemagne pour une visite des magasins-usines de Villeroy et Boch. Enfin à 18h30 le bus nous attendait pour nous ramener à Plappeville.



Tout le monde était content de cette journée où même le soleil était de la partie.



Invitation

Vous, qui passez sans nous voir...

Franchissez le portail d'ALPHA Plappeville !

Association lorraine pour la promotion des personnes en situation de handicap

Alpha Plappeville,
18 rue du Général De Gaulle,
vous ouvre ses portes le 29 juin de
10h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

N'hésitez pas à franchir le portail !





Amis du Vieux Plappeville

Un week-end 100 % nature...

L'association a tenu son assemblée générale ordinaire le 22 avril dernier, en présence de Christian Royer, Nicole Mager, Isabelle Stutzmann, Jérôme Gaire-Gaspard, maires-adjoints, d'élus des communes de Lorry-Lès-Metz et de Lessy, des présidents d'association et des nombreux adhérents venus renouveler leur attachement à l'histoire de notre village.

S'en est suivie la conférence de Coraline Descamps, animatrice Natura 2000, revenant sur la sauvegarde des milieux naturels et leur protection, notamment sur le Mont Saint-Quentin. Ensuite, les portes du 1^{er} étage de la mairie se sont ouvertes pour l'« Exposition sur le Mont Saint-Quentin : faune, flore et groupe fortifié » préparée par le comité. Un très grand merci à notre vice-président, Alain Trincal, qui a ardemment travaillé sur cette exposition, conçu et mis en page le numéro spécial sur le Saint-Quentin, ainsi que sur le tome I de la série documentaire que nous développerons sur l'histoire du Saint-Quentin. Un très grand merci également à Michel Renner et Jean-Jacques Weimerskirch pour les photos qu'ils ont présentées.

Tout en buvant le verre de l'amitié, nos visiteurs ont pu découvrir l'exposition-photos de Jean-Jacques Weimerskirch sur la faune et la flore des pelouses



calcaires.

Le lendemain, Monique Courtade, nous a présenté sa conférence « Chasse Royale au Mont Saint-Quentin » en présence de Daniel Defaux, maire de Plappeville. Yvette Illy, a pris le relais avec sa conférence « La mère Eglise du Mont Saint-Quentin ».

Le week-end « La Nature - Première richesse du patrimoine » proposé par l'association, s'est terminé par la conférence « Refuge des chauves-souris, amphibiens et reptiles sur le Mont Saint-Quentin » de Michel Renner.

Nous remercions infiniment la municipalité pour son aide durant ces trois journées et la mise à disposition du hall de la mairie pour permettre à nos concitoyens de visiter notre exposition jusqu'au Marché des Potiers. Merci également aux Plappevillois venus s'intéresser à notre travail. Nous avons cependant un petit regret : que la nature ne déplace pas un plus grand public.

Ultérieurement, le comité s'est réuni afin d'élire le nouveau bureau. Tous les membres ont été reconduits à l'unanimité dans leur fonction. Notons l'entrée au comité de Michel Renner. Nous lui souhaitons très cordialement la bienvenue.





UNC

La section honore ses adhérents

À l'issue de la cérémonie au monument aux Morts, Edouard Pont, président, a mis à l'honneur trois fidèles adhérents pour leur action militante. Ainsi Claude Millery et Régis Lejealle se sont vu décerner la médaille d'argent du mérite UNC. La médaille d'or du Djebel a été remise au dévoué porte-drapeau, Charles Langbach, pour son implication sans faille au sein de la section depuis 1983.



Visite du Fort de Queuleu

Une grande nouveauté cette année pour la section : l'organisation, pour les élèves de la classe de CM2, d'une visite du Fort de Queuleu. Lors de cette sortie, qui s'est déroulée le vendredi 20 mai, les enfants ont pu découvrir les conditions de détention durant la seconde guerre mondiale, et particulièrement d'octobre 1943 à août 1944, période où plus de 1 800 résistants mosellans y ont été interrogés puis déportés.

Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Christian Royer, Jérôme Gaire, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Nicole Mager, Pierre Blandin,

Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Association Plappeville Loisirs

25^{ème} Marche Populaire Internationale du Saint-Quentin « La Plappeilloise »

Je marche,
tu marches,
il pleut,
nous ne marchons pas,
vous ne marchez pas,
ils ne marchent pas... Voilà comment s'est conjugué le verbe « marcher » pour cette 25^{ème} édition de « La Plappeilloise »

Cette année ne restera pas gravée dans le livre comptable de l'association. En effet, avec 382 courageux marcheurs, de mémoire, nous ne sommes pas loin du record... de la plus faible participation !

Malgré cette météo exécration, tous les bénévoles étaient sur le pont dès 5 h 30. Vers 7 h, quelques courageux marcheurs commençaient à arriver, pour parcourir l'un des trois très beaux parcours tracés la veille par deux équipes. Malgré la pluie, seuls quelques passages restaient délicats, mais, en règle

générale, les participants affichaient une grande satisfaction au retour à la salle polyvalente.

L'association tient à remercier toutes les personnes qui, voyant que cette journée serait un moment difficile pour les organisateurs, se sont déplacées et sont venues soutenir toute l'équipe, en buvant un café, une bière, ou, pour beaucoup, partager le repas. Ces gestes de solidarité ont été très appréciés et longuement commentés à la fin de journée, lorsque, malgré tout, il a fallu tout ranger. On oublie vite l'édition 2016 de « La Plappeilloise » et on vous donne rendez-vous le 30 avril 2017, en espérant que le soleil sera, cette fois, présent afin de passer une agréable marche ensoleillée.

Merci aux bénévoles, à la municipalité pour son aide, à nos sponsors pour leur soutien, et à tous les sympathisants de l'association qui se sont manifestés pour cette journée.



Association des Parents d'Elèves

Save the date !

LES PROCHAINS RDV DE L'APE :

- 2 juillet : Verre de l'amitié à partager avec les petits artistes et leur famille à l'issue du spectacle de l'école maternelle
- 16 septembre : « Les parents font leur rentrée ! » : Présentation de l'APE et accueil des parents
- 23 septembre : Assemblée générale et réunion de rentrée
- 2 octobre : Bourse aux vêtements enfants/ados au bénéfice des projets d'école



Contact :

Anne Mailhan présidente 2015-2016 tel : 06.62.71.12.90

Mail : ape.plappeville@gmail.com

Site : www.apeplappeville.com (nouveau site)



Ordre des Vignerons de Plappeville

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Ordre des Vignerons s'est tenue le vendredi 27 mai 2016.

Le bureau a été reconduit comme suit :

- Grand Maître : Denis Beltzung
- Grands Chambellans : Gérard Denizot, Gilbert Hanesse
- Grand Argentier : Alexandre Bonvier, Jean-Claude Guerder
- Maîtres Epistoliers : Carole Renard, Arnaud Girard
- Maîtres de Chai : Jérôme Plaza, Didier Meurer, Frédéric Pauly
- Porte Bannière : Ernest Borckholz
- Maîtres Vignerons : Serge Furlan, Hervé Obed, Nicolas Soubigou, Francis Tournel, Jean Vigneron
- Vignerons d'honneur : Paul Becker, Robert Mirgain

Les maîtres de Chai se sont félicités de la bonne récolte 2015, autant pour les blancs que pour les rouges, qui cette année seront boisés, pour une grande partie de la production.



Ecole de musique

En concert

L'association « La Clé des Champs » l'école de musique de Plappeville vous convie tous à son premier concert-spectacle de fin d'année scolaire : samedi 2 juillet 2016 à 16 h 30 au salon d'honneur de la mairie.

Venez très nombreux encourager, soutenir et applaudir nos jeunes élèves dans la réalisation de leur travail et des progrès effectués tout au long de l'année scolaire.

Au programme : comédie musicale par les enfants du groupe d'éveil musical, représentations des "ados" et adultes : piano, guitare et chant.



Les cours reprendront à partir du lundi 12 septembre 2016

Renseignements et inscriptions :

- les lundis 29 août, 5 et 12 septembre 2016 de 15 h 45 à 19 h

- les mardis 30 août, 6 et 13 septembre 2016 de 15 h 45 à 19 h

Bâtiment Victor Robert (salle chorale), en face de l'école élémentaire

Contact : Mme Emmanuelle Pélot

Tél : 03 87 69 05 27 ou : 06 83 91 27 23

E-Mail : manupelot@gmail.com ou

lacledeschamps57@gmail.com

Blog Internet : lacledeschamps57.over-blog.com



Informations pratiques estivales

Pour cet été ...

En Bref

Animations estivales

La municipalité propose, comme chaque année, diverses activités pour les enfants dans le cadre des animations estivales. Si vous n'avez pas eu le dossier d'inscription par l'intermédiaire de votre enfant, n'hésitez pas à venir le retirer en mairie, les inscriptions restent possibles tout au long de l'été, sous réserve de places disponibles.



FEUX DE JARDINS

L'arrêté pris le 9 mars 2005 qui visait à autoriser les feux de jardins sous certaines conditions a été abrogé et remplacé par le nouvel arrêté du 17 avril 2014 qui interdit tous les feux de jardin.



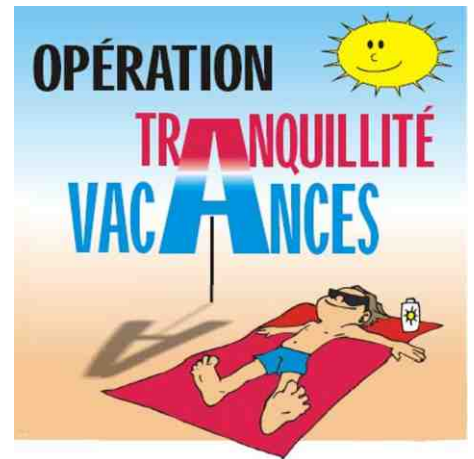
NUISANCES SONORES

Afin de permettre à tous de profiter au mieux de notre temps de loisirs, un arrêté municipal en complément d'une circulaire ministérielle, interdit l'utilisation des machines à moteur telles que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, etc... les dimanches et jours fériés. Pensez à vos voisins pour qui ces jours-là sont des jours de repos où l'on aspire à la quiétude !



PLAN CANICULE

Personnes âgées isolées, pensez à vous faire recenser sur le registre en mairie aux heures d'ouverture ! (voir horaires p. 31).



OPÉRATION « TRANQUILLITÉ-VACANCES »

Cet été, l'opération « Tranquillité-Vacances » est lancée en collaboration avec le Commissariat Central de Metz. Sensibilisés par la recrudescence des cambriolages, un certain nombre de Plappevillois ont déjà bénéficié de cette initiative qui s'est révélée efficace.

Des policiers nationaux et les agents de la police intercommunale de Woippy effectueront des rondes à des heures irrégulières afin de dissuader toute personne mal intentionnée.

Si, pendant votre absence cet été, vous souhaitez profiter de cette opération (gratuite), nous vous invitons à signaler vos dates de vacances et à remplir le formulaire « Tranquillité-Vacances » disponible en mairie.

☀️ **CANICULE, FORTES CHALEURS**
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

 Mouiller son corps et se ventiler

 Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

 Donner et prendre des nouvelles de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

 Manger en quantité suffisante

 Ne pas boire d'alcool

 Éviter les efforts physiques



Pratique

À votre service

Horaires d'ouverture de la mairie cet été

Du lundi 4 juillet au samedi 27 août, la mairie ne sera ouverte que **les matins de 8h à 12h**.

Permanences du samedi supprimées.
La mairie sera exceptionnellement **fermée les vendredis 15 et 22 juillet**.

Reprise des horaires habituels à partir du **lundi 29 août** :

lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03.87.30.40.75

Courriel : plappevillen@wanadoo.fr
<http://www.communedeplappeville.fr>

PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en septembre 2016.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (plappevillen@wanadoo.fr) pour le **27 août au plus tard**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin.

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Merci de sortir les sacs la veille après 20h ou le matin même.

Collecte du jeudi 14 juillet reportée au samedi 16 juillet, collecte du lundi 15 août annulée.

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre avril et juin 2000 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2000 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

En Bref

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».
Tél : 03 87 39 32 71 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Juillet 2016

02 *Salle polyvalente*
Fête de la maternelle
Ecole maternelle « Les Séquoias »



Septembre 2016

6 *Mairie*
Conseil municipal

10-11 *Salon d'honneur*
Exposition d'encadrements
Association Plappeville Loisirs

18 *Salle polyvalente*
Pique-nique
Association des Parents d'Elèves

18 *Monument aux Morts*
Journée du souvenir
Souvenir Français

25 *Lavoirs*
Randonnée des lavoirs
ASPTT, Metz Métropole, Ordre des Vignerons,
Association Plappeville Loisirs

Octobre 2016

02 *Salle polyvalente*
Bourse aux vêtements
Association des Parents d'Elèves

11 *Mairie*
Conseil municipal

13-14-15-16 *Eglises*
Festival « Musiques sur les Côtes »
Municipalités Lessy, Lorry, Scy-Chazelles, Plappeville

16 *Salle polyvalente*
Loto
Foyer des Anciens

25 *Salle polyvalente*
Don du sang
EFS

Animations Estivales *

6 au 13 juillet
Cuisine *Salle Viansson*

Bricolage *Restaurant scolaire*

Poterie *Salle Viansson*

11 au 15 juillet
Badminton *Salle polyvalente*

Foot *Stade*

Anglais *Salle Victor Robert*

18 au 22 juillet
Badminton *Salle polyvalente*

Aquarelle *Salle Viansson*

25 au 29 juillet
Cirque *Salle polyvalente*

16 au 20 août
Marionnettes *Salle Victor Robert*

Eclaireurs *Restaurant scolaire*

22 au 26 août
Tir à l'arc *Salle polyvalente*

Jeu de ballon *Salle polyvalente*

Foot *Stade*

Anglais *Salle Victor Robert*

Kayak *Plan d'eau*

29 août
Parc Tepacap *Départ salle polyvalente*

* Inscriptions possibles tout au long de l'été, sous réserve de places disponibles, dossier à retirer en mairie.